

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 19 (1992)
Heft: 6

Artikel: Participation de la Suisse à une mission de l'ONU en Namibie : un perfectionnisme déplacé
Autor: Willumat, Heidi / Scherz, Bernhard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Participation de la Suisse à une mission de l'ONU en Namibie

Un perfectionnisme déplacé

Cette mission de l'ONU, appelée GANUPT, avait pour mandat d'assurer le passage de la Namibie (ancienne colonie allemande appelée autrefois Sud-Ouest africain) à l'indépendance et de garantir des élections libres et régulières. Du mois d'avril 1989 au mois de mars 1990, la Suisse a participé à cette opération de maintien de la paix en en-

toute influence étrangère sont dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière», et que cette neutralité est «perpétuelle».

Après l'ultime neutralisation de nos passions religieuses antagonistes, à l'occasion du Sonderbund et du Kulturkampf, nous réussîmes, en 1920, entre les deux grandes tueries mondiales, à faire reconfirmer, in extremis et sous la notion de neutralité «différentielle», l'esprit du traité de 1815, par la Déclaration de Londres de la Société des Nations à l'époque responsable de l'ordre international. Et que nous retransformâmes en neutralité «intégrale», en 1938.

Voici qu'aujourd'hui, au tout début du huitième siècle de notre aventure, nous envisageons de songer non seulement à nous mettre au service de la stratégie pacificatrice décidée, sans nous, par l'ONU et ses «casques bleus», mais aussi à passer un arrangement privilégié avec le conglomerat politico-économique en formation de l'Europe dite communautaire! Jusqu'à accepter de compter, un jour, notre temps de travail dans la même monnaie que nos voisins!

Qu'est-ce à dire, sinon que nous devinerions que même la perpétuité a une fin? Que le concert des nations, éprouverait moins qu'avant, la nécessité, en Helvétie, d'une zone franche de médiation, d'accueil, de transaction et d'aide humanitaire. Et que nous revoyant ainsi dans le rang, il nous rendrait à notre voisinage continental, à ses forces de proximités, géographiques, linguistiques, culturelles, trafiquantes, qui nous induirent si souvent en tentations centrifuges; et qu'il nous faudrait repenser le subtil équilibre sur lequel repose la pax helvetica entre le besoin que les autres ont de nous et celui que nous avons d'eux.

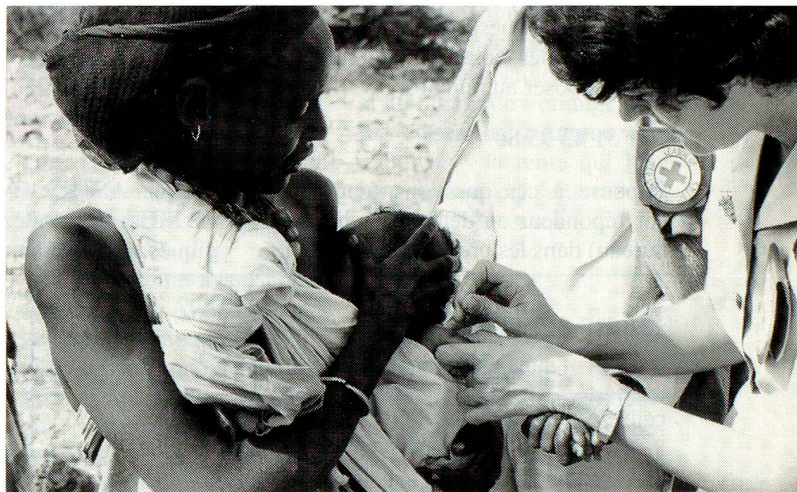
Jacques Matthey-Doret

voyant en Namibie une unité sanitaire, la Swiss Medical Unit (SMU); c'était d'ailleurs la première fois, depuis la mission de Corée, qu'elle apportait son soutien à une mission de l'ONU sur une base militaire. Une interview de la «Revue Suisse» avec le major Bernhard Scherz, pharmacien en chef et officier du matériel de la SMU de mars à juillet 1989.

La «Revue Suisse»: Monsieur Scherz, qu'est-ce qui vous a incité à participer à cette mission de l'ONU?

Bernhard Scherz: Le directeur de l'Office fédéral des affaires sanitaires de

L'assistance médicale fait partie des bons offices, que ce soit dans le cadre d'une intervention du CICR (notre photo) ou d'une mission de l'ONU.



l'armée, au sein duquel je dirigeais une section de la Pharmacie de l'armée, était à cette époque chef du projet SMU.

Quelles étaient vos fonctions en Namibie?

J'étais pharmacien en chef et chef du matériel, mais seulement du matériel militaire. Tout d'abord, un mot au sujet du matériel médical: comme nous n'avons pu emporter de Suisse qu'un assortiment limité, les désirs particuliers des médecins et des infirmières, qui étaient la plupart du temps difficiles à satisfaire, nous ont souvent donné du fil à retordre. Il n'est pas donné à tout le monde d'improviser dans un pays du tiers monde et d'employer pour une fois une aiguille x au lieu d'une aiguille y pour une injection.

Quels ont été, sur un plan tout à fait général, les aspects positifs de cette intervention de la Suisse en Namibie?

La SMU a été très bien accueillie et son travail apprécié. De plus, cela nous a fait beaucoup de bien, à nous Suisses, d'entrer en contact avec des ressortissants de plus de 40 pays. Il régnait une ambiance vraiment amicale.

Et quelles ont été vos impressions négatives?

Du fait que toute la mission s'est déroulée d'une manière étonnamment pacifique et que la Suisse a effectivement installé trop de cliniques et offert un trop grand éventail de services, nous avons très souvent été sous-occupés. Pour y remédier en partie, on s'est mis à

soigner également la population locale. En revanche, il y avait trop peu de possibilités de passer ses loisirs en dehors du camp. Les distances étaient tout simplement trop grandes et les environs immédiats étaient trop peu attrayants.

Quelles sont, à votre avis, les leçons que la Suisse doit tirer de cette intervention en Namibie?

Le perfectionnisme excessif, typiquement suisse, était par exemple déplacé: par crainte des grandes distances et d'un éventuel afflux de patients, on a installé trop de cliniques, qui n'ont ensuite pas été utilisées. Entre-temps, on a déjà tiré partie de cette expérience lors du récent engagement de la SMU dans le Sahara occidental. D'une manière générale, la Suisse peut, dans le cadre de sa politique des bons offices, apporter beaucoup à de telles missions de l'ONU.

Interview: Heidi Willumat